

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DE PLOUEGAT MOYSAN

Séance du lundi 18 juillet 2022 à 20 h 30

L'an deux mil-vingt-deux, le lundi dix-huit juillet à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la mairie de Plouégat-Moysan.

Présents : ADAM Philippe, BRETON Joseph, BRIANT Mathieu, CLOAREC Mickaël, GEFROY Rémi, GIROTTO François, LEROUX Joël, LINTANFF Francis, MARSAULT Pierre, MELL Yvan-Pierre, MERRANT Patricia, PICHON Nathalie, QUINIO Alain.

Absents : GRILLE Régis, MEUNIER Jean,

Procurations

Afférents au conseil municipal : 15

Nombre de conseillers en exercice : tous les conseillers en exercice

Présents : 13 votants

Date de convocation : 12 juillet 2022

Secrétaire de séance : ADAM Philippe

Le Quorum étant atteint, Monsieur Le maire ouvre la séance en rappelant l'ordre du jour :

Approbation du compte rendu du conseil municipal du 7 juillet 2022,

Avis sur le projet de terrain de moto-cross,

Marché travaux MAM : avenant 1 lot 4,

Questions diverses.

Aucune remarque - Le procès-verbal de la séance du 7 juillet 2022 a été adopté à l'unanimité.

1) Avis sur la création d'un terrain d'entraînement de motocyclistes

Suite à la demande d'autorisation d'usage d'une parcelle située Menez Kerven Goarem Braz pour un terrain d'entraînement de moto-cross par le Président du Motoclub des cerises de Plouégat Guerrand, le Conseil Municipal a émis un avis défavorable par 10 voix contre, 2 abstentions et 1 voix pour à la pratique de cette activité dans la zone concernée.

2) Marché travaux MAM : avenant 1 lot 4

Monsieur Le Maire présente le projet d'avenant au marché du 9 décembre 2021 concernant la construction de la Maison d'Assistants Maternels :

Lot	N° avenant	Montant marché initial + avenants précédents	Montant	Nouveau montant marché
4-Couverture ardoise	1	26 414.20 HT	-1400.30 HT	25 013.90 HT

Adopté à l'unanimité : OUI

Le Maire,
François GIROTTO.

Le Secrétaire de séance,
Philippe ADAM.

